AU FIL DES MOIS

BULLETIN MUNICIPAL
Juillet - Août
Septembre - Octobre 2026

















SOMMAIRE



VIE COMMUNALE
PAGE 3



VIE SCOLAIRE
PAGE 14



VIE ASSOCIATIVE
PAGE 17



VIE LOCALE
PAGE 23

MAIRIE
1, Rue Yves LE CALVE
56160 SEGLIEN
Tél: 02-97-28-00-66
Email: mairie@seglien.bzh
www.seglien.fr

Rénovation des rues du CLANDY et VINTOURI

(*article paru sur le site de MORBIHAN énergies*)

La commune de SÉGLIEN était en attente de moyens financiers pour effacer le réseau électrique et rénover l'éclairage public sur une de ses voies principales. Ces travaux ont pu être lancés grâce à un programme exceptionnel de MORBIHAN Énergies et s'accompagnent d'un renforcement de la distribution électrique dans une partie du bourg.

L'opération « Rénovation des rues du CLANDY et de VINTOURI » était envisagée depuis 2019 et jugée incontournable pour l'attractivité de la commune. Mais la crise du Covid et les impératifs budgétaires ont contraint le maire, Laurent Ganivet et les élu.e.s, à différer le projet.

Le programme exceptionnel de soutien à l'enfouissement des réseaux électriques basse tension, décidé par MORBIHAN Énergies lors de son comité syndical du 11 février 2025 (1), a permis à SÉGLIEN d'engager cette année le réaménagement prévu.

« *Notre candidature a été retenue et nous avons pu bénéficier d'une aide de 140 000 €. Sans cet apport substantiel, c'est un dossier qui aurait encore pris du retard* » souligne Laurent GANIVET.

Le chantier a démarré au début du mois de juillet. Au programme : l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication sur 250 mètres, la reprise des branchements individuels pour 25 riverains, la dépose des fils aériens existants et de leurs poteaux bétons et enfin l'installation de treize nouveaux candélabres.

« *Nous aurons alors dans la commune un éclairage public en Led à presque 100 %* » apprécie Laurent GANIVET.

La mise en service du nouveau dispositif interviendra en début d'année prochaine. Les travaux ont été confiés à l'entreprise GARCZYNSCKI TRAPLOIR. Le coût est de 139 000 € HT pour le réseau basse tension, 66 170 € HT pour l'éclairage public et 53 000 € HT pour les télécoms. Morbihan Energies prend en charge l'intégralité de l'investissement pour la partie basse tension et 30 % pour l'éclairage.

Puis, le réaménagement complet de la voie commencera au 1er trimestre 2027. La vitesse et les nuisances sonores feront l'objet d'une attention particulière.

« *Les cyclistes et piétons seront prioritaires, tout en permettant aux véhicules à moteur de circuler dans de bonnes conditions* », précise Anne-Laure BERNARD, première adjointe. « *Les riverains attendaient ces travaux* », indique Laurent GANIVET. Ils bénéficieront également d'une électricité de meilleure qualité.

MORBIHAN Énergies finance en complément un renforcement du réseau dans le secteur Est du bourg, pour un montant de 343 000 €, sur une enveloppe de programmation annuelle dédiée à la résilience des infrastructures de distribution électrique du département.

Trois volets pour cette opération : l'installation de trois nouveaux transformateurs afin de réduire la contrainte sur les postes existants, la dépose de 500 mètres du réseau vétuste et la mise en place de 800 mètres de réseau neuf avec augmentation de la section des câbles basse tension. Les usagers n'auront plus ainsi à subir des baisses de tension.

(1) *Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par le comité syndical du 23 juin 2026 pour un nouveau programme exceptionnel d'effacement*



Anne-Laure BERNARD, 1ère adjointe au maire,
Marc LE BRUN (chargé de secteur à MORBIHAN Énergies),
Laurent GANIVET, maire,
Mohamed JEDIDI et Jordan GUÉNO (respectivement chef d'équipe et responsable d'affaires chez GARCZYNSKI Traploir) et sur la pelleteuse Nicolas TENNIER (NICOLOC TP de CLÉGUÉREC)

Recrutement d'une agente d'accueil polyvalente à la mairie de SÉGLIEN



Laurent GANIVET, maire,
Johanne, secrétaire générale,
Camille SYLVESTRE
et Anne-Laure BERNARD, 1ère adjointe

Suite au départ de Mme Sophie PEETERS-FAIRIER en mars 2026, la commune de SÉGLIEN a décidé de mutualiser un poste d'agent d'accueil à mi-temps avec la commune voisine de LOCMALO. L'offre a été publiée en mai 2026 au Centre de Gestion du Morbihan.

Mme Camille SYLVESTRE a été recrutée pour occuper ce poste. Diplômée d'une licence en psychologie, Camille a auparavant travaillé deux ans comme secrétaire médicale en remplacement à l'Association Hospitalière de Bretagne à PLOUGUERNÉVEL.

Elle a rejoint la mairie de SÉGLIEN depuis le 1er août et assure sa présence pour seconder Johanne les lundi, mardi et mercredi matin.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente intégration au sein de l'équipe du personnel communal.

Avis d'enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire et de programme de travaux connexes de l'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental - AFAFE- de SÉGLIEN

(*Article L. 123-4-2 et R. 123-9 du code rural et de la pêche maritime*)

Le public, les propriétaires fonciers de la commune de SÉGLIEN et les tiers concernés sont informés que, suite à la proposition de la **C**ommission **C**ommunale d'**A**ménagement **F**oncier (**CCAF**) de SÉGLIEN du 11 mars 2026, il sera procédé à une enquête publique relative au projet de nouveau parcellaire et de programme de travaux connexes de l'**A**ménagement **F**oncier **A**gricole, **F**orestier et **E**nvironnemental (**AFAFE**) de SÉGLIEN.

Par arrêté du 1er septembre 2026 et conformément aux dispositions du code rural et de la pêche maritime et du code de l'environnement, le président du conseil départemental du Morbihan a ordonné l'ouverture de cette enquête publique qui aura son siège à :

Mairie de SÉGLIEN – Salle « Sar A Kalon » du conseil municipal
1, Rue Yves LA CALVÉ
56160 SÉGLIEN
du lundi 16 novembre 2026 à 9h00 au vendredi 18 décembre 2026 à 16h00

Le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête seront consultables et accessibles en mairie de SÉGLIEN, siège de l'enquête, pendant toute sa durée, où les personnes pourront en prendre connaissance aux heures d'ouverture du public :

- **les lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,**
- **les mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 (***mairie fermée l'après-midi***)**

L'ensemble du dossier d'enquête publique sera consultable à l'adresse suivante du site internet dédié à cette enquête : https://www.democratie-active.fr/ep-afafe-seglien/

Un poste informatique sera mis à la disposition du public en mairie de SÉGLIEN pour consulter le dossier pendant toute la période de l'enquête publique aux jours et heures énoncé.e.s ci-dessus.
Le dossier d'enquête publique comprend notamment toutes les pièces énoncées à l'article R,123-10 du code rural et de la pêche maritime ainsi que l'étude d'impact définie à l'article R.122-5 du code de l'environnement, son résumé non technique, l'information de la **M**ission **R**égionale de l'**A**utorité **E**nvironnementale -**MRAE**- et l'avis des collectivités territoriales et leurs groupements.

Mme Anne-Marie CARLIER a été désignée commissaire-enquêteur par le tribunal administratif de RENNES. Pendant toute la durée de l'enquête publique, les personnes intéressées pourront déposer leurs observations, réclamations ou propositions au choix :

- sur le registre physique en mairie de SEGLIEN aux jours et heures énoncé.e.s ci-dessus
- sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : https://www.democratie-active.fr/ep-afafe-seglien/
- par courrier à Mme Anne-Marie CARLIER -commissaire enquêteur- à l'adresse suivante : Mairie de SÉGLIEN 1, Rue Yves LE CALVE 56160 SÉGLIEN
- par courriel à l'adresse suivante : ep-afafe-seglien@democratie-active.fr

La commissaire-enquêteur et M. David NICOLAS du cabinet NICOLAS Associés, géomètre-expert, se tiendront à la disposition du public dans la salle « Sar A Kalon » du conseil municipal à la mairie de SÉGLIEN les lundi 16 et 30 novembre ainsi que les vendredi 11 et 18 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi 18 décembre) pour respectivement recevoir les observations, les réclamations ou les propositions et pour renseigner.
Un représentant du Cabinet NICOLAS Associés se tiendra à la disposition des personnes intéressées pour les renseigner pendant toutes les périodes d'ouverture au public.
Un représentant du bureau d'études ATLAM Environnement, chargé de l'étude d'impact du projet, sera présent pour toute information sur son contenu les lundi 16 novembre, mercredi 2 décembre et jeudi 10 décembre de 9h à 12h et les vendredis 27 novembre et 18 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi 18 décembre).

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête, examinera les observations, les réclamations et les propositions recueillies puis donnera ses conclusions motivées dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête publique. Ce rapport et les conclusions seront tenu.e.s à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.
À l'issue de l'enquête publique, la CCAF de SÉGLIEN prendra connaissance du rapport et des conclusions de la commissaire-enquêteur, examinera les observations, réclamations et propositions recueillies, modifiera le cas échéant et validera le projet de nouveau parcellaire et de programme de travaux connexes de l'AFAFE.

Après l'obtention des autorisations environnementales de l'État puis l'approbation du projet d'AFAFE par la CCAF, les décisions de cette dernière seront notifiées aux intéressés et affichées pendant 15 jours en mairie de SÉGLIEN. Ces décisions sont susceptibles de recours devant la **C**ommission **D**épartementale de l'**A**ménagement **F**oncier -**CDAF**- qui le cas échéant statuera.

À l'issue de cette phase, le Président du conseil départemental pourra ordonner par arrêté le dépôt en mairie du plan du nouveau parcellaire et du programme de travaux connexes, pourra constater la clôture des opérations à la date de ce dépôt et pourra ordonner l'exécution des travaux connexes.



Mémoire de Pierres

L'exposition « Mémoire de Pierres » à la chapelle Saint-Zénon, à Séglien, a connu un réel succès cet été.

Plus de 80 personnes sont venues découvrir cette exposition créée à quatre mains, fruit d'une histoire d'amitié et d'une passion commune pour les pierres et l'histoire de notre patrimoine local, entre Xavier Le Nozach (président du comité de la chapelle) et Anne-Laure Bernard (adjointe en charge du patrimoine).

Notre commune, labellisée « Commune du patrimoine rural de Bretagne » et « Pays d'art et d'histoire », peut compter sur des personnes passionnées, désireuses de transmettre leur savoir et d'éveiller la curiosité du public.

Pendant plus de dix ans, Xavier Le Nozach a travaillé, recherché et regroupé les informations permettant de nous présenter cette exposition.

L'histoire, les origines, l'architecture de la chapelle et les symboles « cachés » dans la pierre n'ont désormais plus de secrets pour les visiteurs, que nous remercions ici. La curiosité, le partage de la culture et la transmission nous permettent de faire vivre notre patrimoine breton.

Un grand merci aux habitants du quartier de Saint-Zénon et aux différents intervenants pour l'aide apportée à la réalisation de cette exposition.





La commune de SÉGLIEN recherche des volontaires pour mettre à jour son Plan Communal de Sauvegarde -PCS-

La commune de SÉGLIEN, soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses habitantes et de ses habitants, poursuit la mise à jour de son **P**lan **C**ommunal de **S**auvegarde (**PCS**), élaboré en 2024 et validé par arrêté municipal en mars 2025, car il doit rester un document « vivant ».

Ce plan est un outil essentiel pour gérer efficacement les situations d'urgence et assurer la protection de la population en cas de crise.

Dans ce cadre, la mairie lance un appel à volontaires afin de renforcer son dispositif de prévention et d'intervention. La commune recherche particulièrement des personnes référentes « alerte » par quartier. Le PCS définit 5 quartiers (Le Bourg, Locmaria, Saint-Germain, Saint-Jean et Saint-Zénon) eux-mêmes divisés en sous quartiers.

Les référents de quartier volontaires auront pour mission d'informer rapidement les habitants de leur secteur si le maire décide de déclencher le PCS. Leur rôle sera primordial pour garantir une communication fluide et une organisation efficace durant les situations d'alerte.

Être référent de quartier, c'est s'engager à être un relais de confiance entre la mairie et les citoyens, tout en participant activement à la sécurité collective. Il ne s'agit pas d'un engagement à temps plein mais d'une disponibilité en cas de besoin.

Si vous souhaitez contribuer au bon déroulement de ce dispositif crucial et devenir référent.e dans votre quartier, la mairie vous invite à prendre contact avec le secrétariat. Vous pouvez le joindre par téléphone au **02 97 28 00 66** ou vous rendre directement à l'accueil de la mairie pour plus d'informations.

Dès que les schémas d'alerte des responsables communaux et des référents de quartier seront constitués, une réunion d'information sera organisée afin que l'ensemble des personnes actives en cas de déclenchement du PCS soit informé du déroulé des opérations.

Ensemble, mobilisons-nous pour que la commune de SÉGLIEN soit toujours mieux préparée face aux aléas et que chacun puisse agir et réagir efficacement en cas d'urgence.

La solidarité de chacun fait la force de toute la communauté

Une mutuelle communale
pour toutes les Ségliennaises et tous les Ségliennais avec Mutuale

Réunion publique le jeudi 26 novembre 2026 à 18h30
à la salle POLYVALENTE Jean FICHET

Depuis presque 10 ans (1er janvier 2017), la commune de SÉGLIEN propose à l'ensemble de ses habitants une mutuelle communale en partenariat avec Mutuale. En effet, en juillet 2016, les 8 communes de l'ancien canton de Cléguérec, à savoir, Cléguérec, Kergrist, Malguénac, Neulliac, Saint-Aignan, Sainte-Brigitte, Séglien et Silfiac, ont lancé ce souhait d'une mutuelle intercommunale pour permettre aux habitants de son territoire de bénéficier de garanties et de tarifs avantageux.
Cette initiative mise en place a pour but de faciliter l'accès à une couverture « santé » de qualité à des tarifs négociés, pour toutes les Ségliennaises et tous les Ségliennais, sans condition d'âge ni de ressources. Cette solution s'adresse aussi bien aux actifs, aux retraités, aux étudiants, aux travailleurs indépendants ou aux personnes sans complémentaire santé.

🔎 Pourquoi comparer votre mutuelle actuelle avec Mutuale ?

- pour potentiellement faire des économies sur vos cotisations,
- pour bénéficier de garanties adaptées à votre profil et à vos besoins,
- pour profiter d'un accompagnement personnalisé et local.

📅 Des permanences mensuelles en mairie

Une conseillère de Mutuale vous accueille chaque mois dans une des 8 mairies pour :

- présenter les différentes formules disponibles,
- répondre à vos questions,
- vous aider à comparer votre contrat actuel, sans engagement

👉 N'hésitez donc pas à venir avec votre contrat de mutuelle actuel à ces permanences pour une comparaison personnalisée.

La mutuelle communale, c'est une solidarité locale au service de la santé de tous !

Pour vous permettre de recevoir tous les renseignements nécessaires et répondre à l'ensemble de vos questions, la mairie de SEGLIEN en partenariat avec la Mutuale organise une réunion publique à laquelle vous êtes toutes et tous convié.e.s.
Cette réunion, ouverte à tout le monde, se déroulera le

jeudi 26 novembre 2026 à 18h30
à la salle polyvalente Jean FICHET

Venez nombreux

📍 Renseignements et prise de rendez-vous :

- Mairie de Séglien **02 97 28 00 66**
- auprès de Mutuale **02 97 64 17 99**
- ou directement auprès de Justine PLUOT **06 49 64 15 65** – **j.pluot@mutuale.fr**

Site : **www.mutuale.fr**

Projet de renouvellement du parc éolien de Séglien (CESAM)
Actualités

Le projet de renouvellement du parc éolien (CESAM) a été autorisé en mai 2026 par arrêté préfectoral.

Ce renouvellement prévoit d'installer des éoliennes modernes de plus grand gabarit permettant d'exploiter les gains de performance, ce qui aura pour effet d'augmenter la puissance installée du parc (+ 85%) et sa production, le tout en réduisant le nombre de machines installées de 6 à 4.

Prochaines étapes : les équipes d'EDF power solutions travaillent activement à préparer la mise en construction du parc renouvelé et le démantèlement du parc existant. L'ouverture du chantier est prévue en février 2027, et des coupes de végétation seront réalisées en novembre (période de moindres enjeux environnementaux). Les riverains seront tenus informés des étapes clés du chantier !

Vos contacts :

Une question sur le projet ?
Contactez Thomas GUIGNARD - Directeur de projets - thomas.guignard@edf-power.com ;
06 12 06 40 15

Une question sur le chantier ?
Contactez Samuel DIVOUX - Chargé d'affaires réalisation - samuel.divoux@edf-power.com ;
06 29 23 43 56

Une question sur le parc existant ?
Contactez Antoine NEELZ - Chargé d'affaires gestion d'actifs - antoine.neelz@edf-power.com ;
06 18 21 26 26

LE PARDON NOTRE DAME DE LORETTE

Le dimanche 12 juillet 2026 a été célébré le pardon de l'église Notre Dame de Lorette suivi de son traditionnel repas à la salle Jean FICHET.





Questionnaire sur l'avenir de La TAVARN *Seglian*
- une belle mobilisation des habitants -

Dans le cadre de la réflexion sur le devenir de **LA TAVARN *Seglian***, dernier commerce de proximité de la commune de SÉGLIEN, proposant une activité de bar et d'épicerie, un questionnaire a été distribué à l'ensemble des 350 foyers de la commune.

Cette démarche, décidée conjointement par le repreneur potentiel et la municipalité, avait pour objectif de recueillir l'avis des habitant.e.s à travers plusieurs questions fermées, afin de mieux connaître leurs attentes et leurs besoins concernant le maintien de ce commerce de proximité.

La mobilisation de la population a été au rendez-vous puisque 165 questionnaires ont été retournés à la mairie, soit un taux de participation de 47,14 %. Un résultat encourageant qui témoigne de l'intérêt porté par les habitant.e.s à l'avenir de ce commerce.

L'ensemble des réponses et des données recueillies a été transmis à la personne intéressée par la reprise afin qu'elle puisse les analyser et les intégrer à son dossier de présentation auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Nous espérons vivement que les résultats de cette consultation permettront d'appuyer le projet de reprise et de conforter la volonté collective de maintenir un commerce de proximité sur notre commune.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont pris le temps de répondre et de contribuer à cette réflexion essentielle pour l'avenir de la vie locale à SÉGLIEN !



Campagne de lutte collective contre les rongeurs aquatiques

La **F**édération **D**épartementale des **G**roupements de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles - **FDGDON**- du Morbihan coordonne la lutte collective et obligatoire contre le ragondin et le rat musqué dans le département.

La lutte contre le ragondin (*classé ESOD – Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts*) est encadrée par des arrêtés préfectoraux et rendue obligatoire pour protéger les berges, les cultures et la santé publique (par risque de leptospirose).

Le piégeage (notamment à l'aide de cages-pièges) est organisé en lien avec les communes, les sociétés de chasse et les piégeurs bénévoles agréés et se déroulera du 23 octobre au 30 novembre 2026. La déclaration préalable pour la pose de pièges a été déposée à la mairie.

Merci aux piégeurs bénévoles de SÉGLIEN pour leur concours !



INFORMATIONS





INFORMATION – CIRCULATION

En raison du défilé de tracteurs organisé par le Comice agricole, la traversée du bourg de Séglien sera interdite à la circulation l'après-midi du 20 décembre.

Des déviations seront mises en place afin de faciliter la circulation et d'assurer la sécurité de tous.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à prendre vos dispositions.





La rentrée scolaire 2026 s'est déroulée dans de bonnes conditions pour les 49 élèves de l'école. L'équipe enseignante reste stable, avec l'arrivée d'une nouvelle AESH. Nos employées communales poursuivent également leur travail auprès des enfants, renforcées cette année par une troisième personne sur les temps méridiens afin d'assurer un meilleur encadrement.



Intervention des gendarmes de Pontivy pour le Permis Internet

Ce jeudi 24 septembre, la classe de CM a reçu la visite de trois gendarmes de la Brigade Territoriale de Proximité de Pontivy. Venus animer une séance de sensibilisation aux risques et bonnes pratiques du Web, ils ont présenté un diaporama interactif et concret aux élèves.



Au fil de la présentation, les enfants se sont montrés participatifs. Interrogés sur divers usages du quotidien, ils ont globalement fait preuve d'un bel esprit critique et d'une attitude déjà bien responsable face au monde numérique.

Des rappels essentiels pour surfer en toute sécurité.





Vendredi 11 septembre 2026, les élèves des classes de CP-CE et de CM de l'école Arc-en-ciel sont partis à la découverte de deux univers bien différents mais tous deux liés à notre patrimoine breton et à notre environnement.

Notre première étape nous a conduits au Musée du Faouët, où nous avons visité l'exposition consacrée aux sonneurs vus par les artistes en Bretagne (1800-1950). Les élèves ont pu observer de nombreux témoignages de cette tradition musicale au travers de diverses oeuvres : photographies, dessins, peintures, céramiques et sculptures.

Puis, direction Kernascléden pour une deuxième découverte : celle des chauves-souris. Au musée consacré à ces petits mammifères, les élèves ont appris à mieux connaître ces animaux étonnants, souvent mal aimés ou méconnus. Comment vivent-ils ? Que mangent-ils ? Comment se déplacent-ils dans l'obscurité ? Pourquoi sont-ils importants pour notre environnement ? Les enfants ont pu repérer les nombreuses particularités de ces animaux et ont également compris l'importance de protéger les chauves-souris et leurs habitats. Après une véritable chasse aux idées reçues sur ces animaux nocturnes, nos chiroptérologues en herbe se sont lancés dans une chasse aux petites bêtes en explorant les recoins d'un grenier scénarisé.





Ce même jour, le vendredi 11 septembre, les élèves de maternelle ont participé à l'évènement « Art dans les chapelles ». Cette sortie leur a permis de découvrir l'art dans un lieu chargé d'histoire et de patrimoine. Une belle occasion d'éveiller leur curiosité, de développer leur sens artistique et de partager un bon moment.







Les élèves de CE2-CM ont débuté leur cycle de voile sur le lac de Guerlédan en Laser Bug, encadrés par Alban, le moniteur diplômé. Les enfants apprennent d'abord à s'équilibrer, se propulser et se diriger, tout en s'équipant seuls, progressivement. La sécurité et la coopération entre binômes sont au cœur du projet, avec la découverte progressive de la météo et l'apprentissage du remorquage par le bateau de sécurité. L'objectif final de ce module est de permettre à chaque élève de réaliser un parcours en toute autonomie sur l'eau. L'enthousiasme est déjà bien présent sur les pontons ou plutôt sur l'enrochement car le niveau de l'eau est assez bas depuis cet été caniculaire.











Ce jeudi 24 septembre, les élèves de la classe ont participé à une intervention de sensibilisation dans le cadre de l'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR).

Pour animer cette séance, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'infirmière scolaire du collège public Émile Mazé de Guémené-sur-Scorff ainsi que sa collègue du collège public de Rohan.

Au début, il y a eu quelques petits rires gênés et un peu de timidité mais très vite, la curiosité et l'intérêt ont pris le dessus. Les élèves se sont montrés particulièrement attentifs, ont posé des questions et ont participé de manière active tout au long des échanges.

L'objectif principal de cette rencontre était de rassurer chacun : tous les bouleversements physiques et émotionnels vécus lors de la puberté sont parfaitement normaux.



Le pardon de Locmaria : un beau succès sous le soleil !

Le pardon de Locmaria, à Séglien, s'est déroulé le dimanche 13 septembre sous un magnifique soleil, réunissant de nombreux fidèles et participants.

La journée a débuté à 11 h par la traditionnelle procession jusqu'à la fontaine, préalablement nettoyée par les bénévoles pour l'occasion. Émeline et Anja ont eu l'honneur de porter la Vierge. Le Père Claude a ensuite procédé à la bénédiction de l'eau et à l'aspersion des fidèles. Le retour vers la chapelle s'est effectué en récitant le chapelet, avant la célébration de la messe.

À la sortie de l'office, une buvette accueillait les participants, avant le traditionnel repas servi à partir de 12 h sous le hangar.

Cette année, le comité avait choisi de renouveler la formule en proposant un menu différent des traditionnelles crêpes. Au programme : macédoine et œuf en entrée, jambon à l'os cuit sur place accompagné de pommes de terre, fromage et tarte aux pommes en dessert. Une nouvelle formule qui a rencontré un franc succès puisque 230 convives ont partagé ce moment de convivialité et se sont montrés pleinement satisfaits !

Les festivités avaient débuté dès la veille avec un magnifique concert de musique classique donné dans la chapelle par le groupe **TRIOMAY**, offrant au public un très beau moment musical.

Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui, par leur disponibilité et leur investissement, ont contribué à la réussite de ce pardon.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, avec cette même formule de repas qui a su séduire les participants !

Claire Bihoës





BUGALE SAINT JEAN



Organisée par « Bugale Saint Jean », **l'édition 2026 du Pardon de Saint Jean** a été une réussite. **Le dimanche 5 juillet**, dès 11h, une cinquantaine de fidèles a assisté à la messe puis à la procession. A midi, 360 repas jambon à l'os/frites ont été servis par les bénévoles, sous chapiteau aux abords de la chapelle. Le concours de boules a enregistré 36 équipes, un record pour Saint Jean ! L'après-midi, le concert de la chorale ELAH dans la chapelle et l'exposition des lithographies de Jean Coffinières ont séduit le public. L'exposition des œuvres sur le thème des costumes bretons était proposée par l'association Plijadur Bar Vro Pourlet, lithographies datant des fêtes de Cornouailles de 1952. Merci également à Gilbert et Madeleine qui, spontanément, ont animé le début de l'après-midi avec bombarde et biniou ! En soirée, le repas de crêpes a fait carton plein. L'association Bugale Saint Jean remercie toutes les personnes qui sont venues participer à l'événement et félicite le travail de tous les bénévoles. En parlant des bénévoles, ce sont 65 personnes qui ont œuvré à l'organisation du Pardon ! Elles sont âgées de 7 à 85 ans environ, c'est un vrai partage intergénérationnel où chacun apporte sa pierre à l'édifice, dans une ambiance chaleureuse.

« Bugale Saint Jean » a tenu son **assemblée générale le vendredi 2 octobre**, suivie du repas des bénévoles, à la salle Saint Joseph. Les trésoriers ont présenté un bilan très satisfaisant de l'édition 2026 avec des bénéfices supérieurs à ceux de l'année précédente. Les membres ont évoqué l'achat de tables et de guirlandes lumineuses, l'installation de blocs électriques à l'extérieur et un don à une association. L'assemblée a donc voté un don de 300€ aux Blouses Roses pour cette année. Il a été décidé de poursuivre cette initiative les années suivantes en changeant d'association à chaque fois. **Enfin, pour le Pardon de juillet 2027, il est prévu d'organiser une exposition de photographies anciennes et récentes en lien avec la chapelle Saint Jean, avec l'aide de tous ceux qui en possèdent chez eux et qui veulent bien nous les prêter !** N'hésitez pas à nous contacter au 06 81 94 30 31 ou à l'adresse landry.lemorzadec@gmail.com

Le bureau remercie François et Nicole pour la mise à disposition du champ voisin en guise de parking. Merci encore à toutes les personnes qui sont venues au Pardon de Saint Jean cette année et à toutes celles qui viendront en 2027 !

A l'année prochaine !

Le bureau de Bugale Saint Jean : Céline, Maxime, Yoann, François, Christelle, Caroline.





AMICALE LAIQUE

Lors de l'Assemblée Générale du mardi 15 septembre, le bureau a été validé.

Co-Présidents : Marc COUDRON et Isabelle LANOIX-SALIOU

Co-Trésoriers : Hervé LE GALL et Julien EHOUARNE

Co-Secrétaires : Caroline LE MORZADEC et Cindy CAIL

Membres du Conseil d'Administration : Alice TALHOUËT, Naïg GOHEL, Nathalie GRAIGNIC.

Dès la rentrée de septembre 2026, les enfants ont bénéficié de sorties scolaires financées grâce aux actions de l'Amicale : merci à vous tous d'y participer ! En effet, c'est grâce aux bénéfices des ventes et repas de l'association que les enfants ont pu sortir dès le mois de septembre : **une belle journée culturelle au Faouët pour toutes les classes et 3 jours de voile au lac de Guerlédan pour les élèves de CE2-CM1-CM2.**

Les parents ont été invités à participer, comme leurs enfants, à **la Grande Lessive** ! Il s'agit de faire un dessin ou un collage sur un thème donné et toutes les réalisations sont étendues sur des fils à linge dans le bourg. Le thème de cette année était « photo-graphie ». Les 15 et 16 octobre, vous avez dû remarquer toutes ces œuvres devant la mairie ? eh bien, vous pourrez y participer l'an prochain car c'est ouvert à tous et cela a lieu dans plus de 130 pays !

L'un des objectifs de l'Amicale étant de créer du lien entre les familles de l'école mais aussi entre tous les habitants, les parents ont organisé leur **première journée « jeux de société »** le samedi 24 octobre, à la salle Jean Fichet. De nombreux jeux ont été mis à disposition grâce à la médiathèque que nous remercions. L'événement a attiré une cinquantaine de joueurs de tous âges dans l'après-midi et 20 personnes le soir pour les jeux de rôles et jeux experts. Les visiteurs ont apprécié la grande variété de jeux proposés et l'ambiance conviviale de cette journée.

Un autre événement marquant pour les enfants en cette période automnale, c'est **l'après-midi Halloween** ! En effet, le mercredi 28 octobre, les enfants déguisés en petits vampires et autres sorcières, se sont retrouvés à la salle multifonctions pour partager un généreux goûter offert par la municipalité et faire le tour des maisons du bourg pour collecter de délicieux bonbons auprès des habitants qui les ont chaleureusement accueillis.











Le prochain rendez-vous sera « **l'Arbre de Noël » le vendredi 18 décembre** en soirée, avec un spectacle offert par la municipalité et la visite du Père Noël, à la salle Jean Fichet. N'oubliez pas non plus notre vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année !

Merci à tous les parents bénévoles et qui participent aux actions organisées par l'Amicale Laïque.

Merci à l'équipe éducative : Annie, Natacha, Béatrice, Valérie, Isabelle, Jeanne.

Merci à la municipalité pour le travail mené en commun. Merci aux employés communaux.

Merci à Julien, Bayram et Hervé pour la passion déployée lors de la « journée jeux de société ».

Merci à Bayram pour la superbe organisation des Olympiades et du quizz lors de la kermesse de juin.

Merci à Julien et Thierry pour la délicieuse paëlla.

Merci à Christophe et Julien pour leur excellente préparation du **bœuf bourguignon qui vous sera à nouveau proposé le samedi 13 février 2027.** Notez la date dans votre agenda !

Pour les dons pécuniaires, les prêts de matériel et les interventions culturelles, merci aux associations de Séglien (ES Séglien, Comité des fêtes, Plijadur Bar Vro Pourlet, comités de chapelles) et aux commerces locaux (Tavarn, Mauguin…).

Toutes les personnes qui communiquent sur nos événements, qui y prennent part, sont les bienfaiteurs de l'Amicale Laïque. Une nouvelle année scolaire commence, continuons ainsi ensemble pour offrir de riches expériences et de beaux souvenirs à nos écoliers !



Les membres de l'Amicale laïque.









Une nouvelle saison pour le club de football

Une nouvelle saison sportive a débuté pour le club de football, avec un effectif stable puisque aucun joueur n'a quitté le club à l'intersaison. Deux nouvelles recrues sont toutefois venues renforcer le groupe pour cette nouvelle année sportive.

Les entraînements ont repris le 31 juillet 2026, à raison de deux séances par semaine, les mardis et vendredis, afin de préparer au mieux la reprise des compétitions.

Depuis le début de la saison, l'équipe a participé à deux tours de la Coupe de Bretagne ainsi qu'à un tour de la Coupe du Morbihan. En championnat, le bilan actuel est de deux victoires et deux défaites.

Côté animations, le club organisera son traditionnel repas omelette-frites le samedi 7 novembre 2026, à la salle Jean-Fichet. Un rendez-vous convivial attendu, qui permet de réunir joueurs, bénévoles, supporters et habitants de la commune.

Plusieurs événements sont également au programme pour 2027. Le traditionnel tournoi de sixte se déroulera le dimanche 28 mars 2027, jour de Pâques.

Autre nouveauté : le club envisage d'organiser, en partenariat avec le club de foot en marchant de Silfiac, un tournoi de football en marchant à la fin du mois de septembre 2027. La date reste à définir, mais ce projet permettra de faire découvrir cette pratique sportive accessible et conviviale au plus grand nombre.

Le club remercie l'ensemble des joueurs, bénévoles, supporters et partenaires pour leur engagement et leur soutien tout au long de la saison.



COMITÉ DES FÊTES

Un bilan positif pour les fêtes locales.

Comme chaque année, le comité des fêtes de Séglien a organisé les traditionnelles fêtes locales, qui se sont déroulées les 8 et 9 août derniers.

Cette nouvelle édition a rencontré un beau succès. Une centaine de boulistes se sont affrontés tout au long du week-end dans une ambiance conviviale. La randonnée organisée le dimanche matin a également rencontré un vif succès, avec près de 120 marcheurs au rendez-vous. Les participants nous ont fait part de leurs retours très positifs, notamment concernant la qualité des circuits proposés. Le repas du dimanche midi a lui aussi très bien fonctionné, avec pas moins de 300 repas servis.

Afin de remercier l'ensemble des personnes mobilisées, le repas des bénévoles a été organisé le samedi 10 octobre à la salle Jean-Fichet. Préparé par la maison Levesque de Guémené-sur-Scorff, il a réuni une cinquantaine de participants dans une ambiance chaleureuse.

Le prochain rendez-vous du comité sera le **cyclo-cross, prévu le dimanche 13 décembre**. Les bénévoles ont d'ores et déjà commencé à nettoyer et préparer les différents circuits afin d'accueillir les coureurs dans les meilleures conditions.

Pour terminer, je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles pour leur investissement, ainsi qu'à tous les participants et convives qui contribuent, chaque année, à la réussite de nos manifestations.

Jérôme Thomas











Le Groupement de Jeunes Pays Pourleth : une école de football dynamique

Le Groupement de Jeunes reste pleinement mobilisé et dynamique sur l'ensemble du territoire du Pays Pourleth afin d'offrir aux jeunes enfants les meilleures conditions possibles pour découvrir, pratiquer et progresser dans le football.

Cette année le bureau reste inchangé et nous comptons 130 licenciés.

Il s'appuie sur l'investissement de dirigeants et de bénévoles issus des quatre clubs seniors partenaires : l'Avenir Pays Pourleth, le Stade Guémenois, l'ES Séglien et l'AS Priziac.

Le groupement permet aux jeunes de 5 à 17 ans de s'épanouir dans la pratique du football, tout en découvrant et en partageant des valeurs essentielles telles que l'entraide, la solidarité, la cohésion d'équipe et le plaisir d'être ensemble.

Tout au long de l'année, de nombreuses activités et sorties sont proposées aux jeunes : matchs du FC Lorient, journées de tournois et différents moments de convivialité. Autant d'occasions de créer des souvenirs, de renforcer les liens et de favoriser l'épanouissement de chacun.

Les présidents :

Julien GUILLEMOT

Jonathan PERRET BOCQUIER



SÉGLIEN

BOIS DE COET EN FAO

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2026



CYCLO CROSS

ENTRÉE : 5€ TOMBOLA GRATUITE

12h15 : ÉCOLE DE VÉLO
13H45 : MINIMES
14H30 : DAMES
14H32 : CADETS
15H30 : ESPOIRS – SÉNIORS
15H32 : JUNIORS

CONTRÔLE DES ÉPREUVES PAR L'UC INGUINIEL

ANIMATEUR: Antoine MICHELIN

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Org : COMITÉ DES FÊTES DE SÉGLIEN